

Une semaine ordinaire dans un Etat policier

Lundi 4 juin

Pour sauver la Habqa

Depuis le 18 mai, une équipe renforcée de policiers en civil monte la garde devant le local du CNLT (Comité National pour les Libertés en Tunisie) et de *Kalima* (journal du CNLT) au 4, rue Abu Dhabi à Tunis. Ce jour là, le chef de la police du district de Tunis a informé «solennellement» (dans un café voisin où il attendait qu'on veuille bien l'autoriser à entrer à son bureau) Zayed, membre dirigeant du CNLT, «qu'aucun Tunisien ne serait désormais autorisé à pénétrer dans ce bureau».

Zayed est très perturbé par ce nouveau statut de nomade, errant chaque jour à la recherche d'une nouvelle terre d'asile où poser sa silhouette filiforme, traînant derrière lui une nuée de flicailleurs, apportant la poisse à ses hôtes d'un jour. Mais ce qui le préoccupe le plus, c'est la jeune *habqa* (basilic) en pot laissée depuis plus de quinze jours sans eau dans cette canicule. Lotfi venait d'acheter cette habqa au marché Sidi El Bahri. Comme chaque année en pareille saison, cette plante est recherchée pour les effluves agréables qu'elle dégage et ses qualités anti-insectes. On lui attribue également la vertu de plante de bon augure pour la maison qui l'accueille. Zayed la soignait comme un enfant, lui offrant une exposition au soleil le matin et la déplaçait à l'ombre dès que le soleil s'élevait au zénith. La habqa le lui rendait bien et s'appliquait à pousser ses feuilles presque chaque jour. Elle devait être bien triste maintenant et Zayed semblait encore plus triste qu'elle à l'idée de la savoir abandonnée. Car ainsi, au lieu du bon augure, c'est la poisse qu'elle apportera.

Nous décidons de tenter une incursion dans nos bureaux à une heure où la chaleur et la somnolence ramollissent la vigilance de notre garde privée qui coûte si cher au contribuable. Il est 15 heures et le thermomètre a déjà franchi les 40°.

Au Pays des instructions

Notre garde prétorienne était installée sur des tabourets de part et d'autre de l'entrée de l'immeuble pour filtrer les entrées. Le conventionnel journal des indics qui-font-semblant-de-ne-pas-surveiller, leur tombait presque des mains au moment où nous apparaissions par surprise. Ils ont à peine le temps de réaliser et d'alerter l'équipe d'intervention - installée dans l'immeuble d'en face chez le couturier et dans les magasins d'électroménager *Ennabli*, qui leur donne constamment «l'hospitalité» des deux côtés de la rue - que nous sommes déjà dans le couloir, à l'intérieur de l'immeuble, à un mètre et demi de la porte de notre bureau. Ils sont une trentaine au moins et les gros bras nous tombent dessus, stoppant net notre avancée. Ils nous appellent par nos prénoms dans une familiarité irritante, d'usage chez la police. Qui sont-ils, pour quelle raison ils nous barrent le chemin ?

La réponse est invariable «ce sont des instructions». Nous sommes «l'Autorité» et nous n'avons aucun papier à vous présenter. «Si vous n'obtempérez pas, nous vous parlerons un autre langage», nous menacent-ils tout en nous bousculant vers l'extérieur jusqu'à nous coincer contre la porte de l'immeuble. Nous résistons comme nous pouvons Mohamed, Zayed et moi ; finalement, chaque groupe de trois soulève mes deux collègues et les emmènent à l'autre bout de la rue.

Mission ratée, la habqa devra entamer un 16^e jour de jeûne.

Mardi 5 juin

Réaction ultra rapide du ministre de l'Intérieur

Ce matin, notre asile est tout trouvé ; c'est le bureau de maître Raouf Ayadi à qui nous racontons nos déboires. Nous décidons de mobiliser la société civile et de réactiver nos plaintes pour notre journal *Kalima*, dont l'administration du ministère de l'Intérieur refuse toujours de recevoir la déclaration ; et pour le CNLT, dont le dossier d'instruction clôturé en 2001 n'a toujours pas été transmis au juge par le premier président du Tribunal administratif. Nous décidons également d'envoyer un fax au ministre de l'Intérieur pour demander la levée du blocus sur nos locaux.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais, moins d'une heure après l'envoi du fax, la réponse du ministre nous arrive : le bureau de maître Ayadi est encerclé par une nuée de flics de tous les services que nous reconnaissons pour avoir eu affaire à eux auparavant (Bab Bhar, Bab Souika, Al Irchad, les services spéciaux, la brigade présidentielle et les gros bras.). Démonstration de force ou d'impuissance ?

Mercredi 6 juin

Marée policière face à une poignée de militants

C'est le jour du rassemblement de solidarité avec le CNLT et *Kalima*, prévu par la société civile à 17:30. Dès 8 heures du matin, tout le quartier est en état de siège. Plus de 200 policiers en civil quadrillent toutes les rues attenantes à la rue Abu Dhabi ; Avec en prime, les «Ninjas» (brigades d'intervention rapide en uniforme noir). Comment ont-ils été prévenus ? Nous avons pourtant été très prudents dans les contacts ; pas de téléphone, pas de mails, pas même la parole ; nous écrivions sur un bout de papier le lieu et l'heure du RV pour ne pas avoir à les prononcer à haute voix, au cas où les murs auraient des oreilles !

Je suis prise en chasse par une moto de Ninjas et une voiture qui me suivent au pas toute la journée, y compris chez un radiologue où je suis allée faire des radios de contrôle sur mon rachis cervical ou au marché où je leur fait faire, malgré moi, la «visite touristique».

Nous décidons de venir individuellement au lieu du RV, devant le local de l'ATFD et d'avancer en groupe compact sur l'avenue de la Liberté pour ne pas nous laisser disperser avant même de nous grouper, comme cela nous est arrivé souvent auparavant.

A 17:30 précises, tout le monde est là. Nous avançons ensemble, Am Ali, notre doyen de 70 ans en tête, sur l'avenue de la Liberté, décidés à ne pas nous laisser intimider. Cela nous donne du courage et le sentiment d'une grande liberté. Nous nous sentons la force de braver tous les interdits et les arbitraires. Des indics nous suivent et donnent l'alerte. Nous sommes arrêtés net devant la Mosquée «Al Fatah» par un barrage humain d'une significative épaisseur. Mokhtar Trifi, le président de la LTDH crie sa colère prenant sa voix du prétoire. L'éternel Imad Daghar qui coordonne les opérations de la police essaye de l'amadouer pour éviter le scandale. Nous protestons d'une seule voix : «c'est notre liberté de circuler sur la voie publique que vous violez» ! Un attroupement se forme, la circulation est bloquée par la marée policière ; des gens sortent leur tête des fenêtres des bus bloqués par le barrage, les policiers s'affolent et se font plus menaçants. J'en profite pour prendre une photo, une main s'abat sur mon appareil. C'est incroyable comme cette force brute a peur d'un cliché ! Am Ali, fatigué, s'assied sur une pierre ; ils ont peur que l'on s'installe et commencent à nous bousculer vers le haut de la rue en nous menaçant de «changer de langage». Au bout d'une demi heure, nous décidons de rebrousser chemin et de nous retrouver le lendemain pour rédiger un communiqué commun.

Jeudi 7 juin

L'inspecteur pickpocket ou «hamiha haramiha¹»

¹ Les protecteurs sont les voleurs

Nous avons du mal à trouver un lieu de rencontre ; chacun de nous est pris en chasse par un commissariat ambulante. Maître Ayachi Hammami nous propose son cabinet ; nous n'osons pas accepter l'offre, il est déjà sous haute surveillance et son portefeuille clientèle a été réduit à zéro ; nous ne voulons pas leur donner un argument supplémentaire pour le persécuter davantage.

En fin d'après midi, Zayed et moi avons rendez-vous au cabinet de Radhia Nasraoui pour l'interviewer sur le phénomène de la «Torture» ; Nous convenons que Zayed me précède au cabinet de Radhia, pour ne pas les attirer. Arrivé au niveau de son immeuble, trois des policiers qui nous surveillent lui tombent dessus, le coincent sous la cage d'escalier et lui arrachent son cartable, un officier l'ouvre et vole le caméscope et son appareil photo digital et s'enfuit en courant. Zayed est désarmé et ressent un profond sentiment de colère et de frustration. Nous décidons d'aller au commissariat du 7^e pour déposer une plainte pour vol. Au commissariat c'est la panique, ils ne s'attendaient pas à notre arrivée rapide et aucun des policiers ne veut prendre notre déposition. Ils tentent de dissuader Zayed qui s'obstine et refuse de quitter les lieux sans déposer sa plainte. Finalement après de vives protestations, ils consentent à prendre la déposition. Quatre lignes sur un PV dont trois concernent son identité et pas de question d'usage «qui suspectez-vous ?» l'affaire est entendue ! Alertée, maître Radhia Nasraoui nous rejoint devant le poste avec maître Hédi Manai, nous laissons éclater notre colère contre ces policiers voleurs, les «hamiha haramiha».

Vendredi 8 juin

Le plombier n'entrera pas !

En tant que locataire de l'appartement, on m'autorise à entrer dans l'immeuble. La clé a du mal à tourner, je déduis que nous avons reçu de la visite durant ces trois semaines de «vacances» forcées. L'appartement n'a pas été nettoyé depuis 20 jours et les fenêtres restées ouvertes ont eu largement le temps d'entasser toute la poussière provenant du terrain vague contigu. Une forte odeur se dégage des toilettes, j'ouvre la porte, elles débordent ! Qui a pu les utiliser en notre absence ? Des images anciennes de ma voiture salie et dont les sièges ont été couverts d'excréments humains et de vomis me reviennent en mémoire ou encore celles des sacs de poisson pourri placés dans nos fenêtres. J'ai envie de vomir.

J'appelle un déboucheur d'égouts ; il est «retenu» et briefé par la compagnie de policiers qui assiègent notre immeuble, entre finalement et me déclare qu'il ne peut rien faire ! J'appelle une société de plomberie qui dépêche un ouvrier sur les lieux. Après 2 heures d'attente, ils m'appellent pour me dire que les policiers leur ont interdit d'entrer ! Est-ce une signature ?

Je sors pour vérifier, j'en trouve deux à l'intérieur du couloir de l'immeuble, barrant le cadre de la porte ; Je proteste et leur demande de poursuivre leur surveillance à l'extérieur de l'immeuble et qu'ils n'ont pas le droit de s'installer dans un espace privé. L'un d'eux m'insulte et me bouscule vers l'intérieur, m'intimant l'ordre de rentrer chez moi, sinon... ! La colère et la rage me montent à la gorge, je suis seule et je ne peux rien faire et ils sont bien capables de passer à l'acte comme ils l'ont fait auparavant. Les voisins tétanisés ne réagiront pas !

Samedi 9 juin

A Monastir, interdiction de se solidariser avec les grévistes

Il est 6 heures du matin, Abderrahman Hedhili, membre du comité directeur de la LTDH et Mongi Ben Salah, membre fondateur du CNLT, s'apprêtaient à se rendre à une usine à Monastir où des ouvrières étaient en grève, pour leur exprimer leur solidarité. Ils sont

interpellés par la police. Le chef de la police en personne et ses agents les frappent violemment et les embarquent au poste, ne les libérant qu'au bout de 2h et demi. Puntition préventive ?

Montage porno pour intimider les militants

En entrant à son bureau, Raouf Ayadi trouve une enveloppe affranchie avec un timbre français mais sans tampon de la poste avec la mention «personnel». Il ouvre et découvre une série de photos pornographiques. Le montage grossier met en scène sa femme. Il n'a d'autre réaction que d'en rire et se remémore les lettres anonymes envoyées deux ans en arrière l'accusant d'abuser de sa secrétaire et le menaçant de poursuites. Les services spéciaux sont experts en montages pornographiques, plusieurs militants en ont fait les frais. A croire que l'obsession sexuelle est leur pathologie dominante.

Dimanche 10 juin

Du bon usage du péage de l'autoroute

L'Union régionale de la centrale syndicale à Kairouan avait décidé d'organiser une réunion commémorative à l'occasion du trentième anniversaire de la LTDH. La réunion n'aura pas lieu. Un barrage policier s'établit au péage de Mornaguia, à 20 km de la sortie de Tunis et oblige les militants qui ont pris la route pour se rendre à Kairouan à rebrousser chemin. Personne n'a pensé à un tel usage pour le péage de l'autoroute... Le président de la LTDH ainsi que certains membres du CD et des sections du Nord font partie du lot ; Tous les participants sont interceptés avant d'arriver à Kairouan, tandis que les défenseurs kairouanais sont bloqués chez eux. Le siège de l'URT est quant à lui assiégé par la police. Débauche de moyens pour des objectifs petits !